

C. Glossaire

Acquisition des prestations	Droit de recevoir des prestations de retraite dont le montant est fondé sur la formule pour le calcul des prestations déterminées utilisée par le régime de retraite.
Agences organisatrices de grands congrès	Sous-groupes de l'ATA provinciale qui planifient, organisent, financent, évaluent et dirigent les neuf grands congrès d'enseignants qui se tiennent chaque année dans la province.
Alberta Teachers' Pension Plan	Régime de retraite à prestations déterminées offert aux enseignants albertains des écoles publiques et à charte. Le régime est agréé en vertu de la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i> et coparrainé par le gouvernement de l'Alberta et l'ATA. Les organismes parrains peuvent modifier la conception, les prestations et le financement du régime. Ils partagent également les gains ou les pertes que le régime peut subir.
Alberta Teachers' Retirement Fund (ATRF)	Société indépendante régie par la <i>Teachers' Pension Plans Act</i> . L'ATRF administre le régime de retraite de tous les enseignants des autorités scolaires et des écoles à charte albertaines. Elle administre également le régime de retraite des enseignants du secteur privé pour les enseignants des écoles privées qui ont choisi de participer au régime.
Apprentissage à distance	Formation d'élèves qui ne sont pas toujours physiquement présents dans une école. Les élèves communiquent plutôt à distance avec leurs enseignants en utilisant l'Internet et effectuent leurs travaux de cours en utilisant des documents imprimés et/ou électroniques.
Apprentissage en ligne	Méthode de prestation de services éducatifs qui est offerte et administrée en utilisant l'Internet. L'éducation en ligne peut être divisée en plusieurs catégories en fonction de la quantité d'apprentissage en ligne intégrée au cours, allant de l'apprentissage hybride aux cours donnés exclusivement en ligne en mode synchrone ou asynchrone.
Apprentissage numérique	Tout type d'apprentissage qui est facilité par la technologie ou par une pratique d'enseignement qui utilise la technologie de manière efficace.
Arbitrage des propositions finales	Approche innovante d'arbitrage selon laquelle les parties sont invitées à déposer leur meilleure offre finale ainsi que les raisons qui la justifient. L'arbitre choisit ensuite entre les deux offres. L'arbitre ne peut pas « couper la poire en deux » ou élaborer son propre règlement.
Assistant en éducation	Personne qui, sous la direction d'un enseignant breveté, travaille avec les élèves dans la salle de classe.
Associés à la pratique	Enseignants titulaires qui ont été détachés auprès d'un établissement de formation à l'enseignement par leur autorité scolaire pour une durée maximale de deux ans afin d'aider à élaborer et à fournir la composante des stages pédagogiques du programme de formation à l'enseignement de l'établissement.
Autochtone	Terme désignant les premiers peuples de cette terre et leurs descendants. L'ATA utilise ce terme pour désigner les Premières Nations, les Métis et les Inuits de l'Alberta.

Baccalauréat international (BI)	Proposés par l'École internationale de Genève en Suisse, les cours du diplôme du BI sont des cours d'introduction aux études universitaires accessibles aux élèves du secondaire. Pour obtenir des crédits postsecondaires, les élèves doivent passer un examen du BI.
Buts et normes relatifs à la prestation de l'éducation de base en Alberta	Arrêté ministériel publié en février 1998 qui définit, en termes généraux, les objectifs de l'éducation publique en Alberta et les résultats d'apprentissage que les élèves sont censés atteindre.
Carrefour d'apprentissage	Espace physique ou virtuel flexible et centré sur l'apprenant que les élèves peuvent utiliser pour collaborer, étudier ou jouer.
Cérémonie d'assermentation	Cérémonie parrainée par une section locale, souvent en partenariat avec une autorité scolaire, pour accueillir officiellement les nouveaux enseignants de la région dans la profession enseignante.
Certificat professionnel provisoire	Premier niveau d'accréditation dont les futurs enseignants ont besoin pour enseigner dans les écoles de la maternelle à la 12 ^e année de l'Alberta. Les brevets provisoires sont valides pendant trois ans et peuvent être délivrés à nouveau si le registraire reçoit une recommandation d'une autorité scolaire au sein de laquelle l'enseignant a enseigné.
<i>Class Size Initiative</i> (initiative sur les effectifs de classe)	Initiative que le gouvernement de l'Alberta a entreprise en 2003 en réponse à la Commission sur l'apprentissage de l'Alberta. La Commission a recommandé que le nombre moyen maximal d'élèves par classe soit limité à 17 élèves de la 1 ^{re} à la 3 ^e année, à 23 de la 4 ^e à la 6 ^e année, à 25 de la 7 ^e à la 9 ^e année et à 27 de la 10 ^e à la 12 ^e année.
Classe à années multiples	Classe dans laquelle un seul enseignant enseigne à des élèves de deux niveaux scolaires ou plus.
Classe inclusive	Classe qui accueille tous les élèves, quels que soient leurs aptitudes à l'apprentissage, leurs antécédents culturels, leur origine ethnique, leur statut socioéconomique, leur genre, leur orientation sexuelle ou leur expression sexuelle.
Communauté scolaire	Ensemble des personnes associées à une école, y compris les enseignants et le personnel de soutien qui travaillent dans l'école, les élèves qui fréquentent l'école, les parents et la famille de ces élèves, ainsi que les résidents, les entreprises et les organisations des environs qui sont concernés par le succès de l'école.
Communautés de praticiens en milieu scolaire	Groupes d'enseignants qui se réunissent régulièrement et travaillent les uns avec les autres pour partager des idées et améliorer leur pratique professionnelle. Ces communautés peuvent exister au niveau de l'école ou de l'autorité scolaire.
Congé pour activités professionnelles	Entente par laquelle une autorité scolaire permet à un enseignant sous contrat de s'absenter de la classe pour entreprendre une tâche professionnelle, telle que la correction d'examen provinciaux ou la participation à un comité de l'ATA. L'organisme auquel l'absence de l'enseignant profite rembourse généralement à l'autorité scolaire le salaire de l'enseignant.
Conseils d'école	Associations collectives de parents, d'enseignants, d'élèves du secondaire, de directions d'école, de membres du personnel et de représentants de la communauté qui travaillent ensemble pour soutenir et améliorer l'apprentissage des élèves.

Conseils de spécialistes	Sous-groupes de l'ATA destinés à favoriser le perfectionnement professionnel des enseignants intéressés par un programme d'études ou des domaines de spécialité communs tels que les mathématiques ou les sciences. L'ATA compte actuellement 20 conseils de spécialistes.
Cours complémentaires	Cours facultatifs que les élèves peuvent suivre en plus des cours obligatoires ou théoriques.
Curriculum	L'ensemble de ce que les élèves sont censés savoir, comprendre et être capables de faire dans chaque matière et chaque niveau dans les écoles de la maternelle à la 12 ^e année de l'Alberta. Le curriculum peut inclure les fondements philosophiques de l'approche pédagogique préconisée.
Désignation	Entente en matière d'emploi par laquelle une autorité scolaire désigne un enseignant pour remplir des fonctions administratives, de supervision ou de consultation.
Différenciation pédagogique	Approche de l'enseignement dans laquelle les enseignants soutiennent l'apprentissage de tous les élèves en les évaluant stratégiquement et en fournissant un enseignement ciblé et flexible.
Direction adjointe	Enseignant certifié désigné pour aider une direction d'école.
Direction d'école	Enseignant certifié désigné pour agir à titre d'enseignant en chef dans une école.
Données de processus	Informations sur les actions d'un utilisateur lorsqu'il répond à un sondage ou passe un examen.
Dotations différenciées	Tentative d'améliorer l'enseignement en utilisant du personnel professionnel et paraprofessionnel pour effectuer toutes les tâches traditionnellement attribuées à l'enseignant titulaire.
École à charte virtuelle	École à charte où l'enseignement aux élèves s'effectue en ligne, quel que soit leur lieu de résidence dans la province. Ces écoles ont tendance à ne pas recourir à l'enseignement en présentiel ou à y recourir très peu et à s'appuyer fortement sur des tuteurs en ligne plutôt que sur des enseignants certifiés.
École communautaire	École qui offre sous un même toit une formation scolaire, des services de santé et des services sociaux.
Écoles à charte	Écoles autonomes qui offrent une formation de base afin de répondre aux besoins uniques d'un groupe particulier d'élèves. Elles sont financées par le gouvernement provincial, mais leur fonctionnement ne relève pas de l'autorité de conseils scolaires dont les membres du conseil d'administration sont élus.
Écoles parallèles	Écoles spéciales développées pour soutenir les élèves qui ne peuvent pas, ou ne souhaitent pas, fréquenter les écoles dites « traditionnelles ».
Éducation mondiale	Étude interdisciplinaire de la mondialisation en ce qui concerne des sujets tels que l'économie mondiale, les relations de marché, le mouvement des personnes et des ressources, les communications mondiales, la politique et l'incidence de l'activité humaine sur l'environnement. L'éducation mondiale a une portée plus large que les études internationales.
Éducation postsecondaire	Référence à toute éducation au-delà du niveau de l'école secondaire deuxième cycle. Cette éducation est généralement offerte dans des universités, des académies, des collèges, des séminaires, des conservatoires et des instituts de technologie.
Éducation publique	Terme désignant les écoles publiques, séparées et francophones.

Enseignant	Personne, y compris une direction d'école ou un autre leader scolaire ou du système, qui détient un brevet d'enseignement de l'Alberta valide.
Enseignants accompagnateurs	Enseignants titulaires qui acceptent de superviser les enseignants en formation initiale qui effectuent des stages pédagogiques dans le cadre de leur programme de formation à l'enseignement.
Enseignement incompetent	Incapacité d'un enseignant à respecter les exigences énoncées dans la <i>Norme de qualité pour l'enseignement</i> .
Enseignement préscolaire	Programmes éducatifs conçus pour répondre aux besoins d'apprentissage d'enfants âgés de deux ans et demi à six ans.
Équivalence temps plein (ETP)	Les heures travaillées par un employé à temps partiel sont exprimées en proportion des heures travaillées par un employé à temps plein, ce qui permet de comparer les charges de travail dans différents contextes.
Études internationales	Compréhension contemporaine et historique des sociétés, cultures, langues et systèmes de gouvernement mondiaux et des relations complexes entre eux qui façonnent le monde d'aujourd'hui.
Études supérieures	Formation qu'un enseignant reçoit après avoir obtenu son brevet et qui peut aboutir à l'obtention d'une maîtrise ou d'un doctorat en éducation.
Évaluation des élèves	Utilisation des résultats aux évaluations et d'autres informations pertinentes pour prendre des décisions concernant (1) la qualité ou la valeur de la réponse d'un élève au cours du processus d'apprentissage ou (2) le rendement global d'un élève à des fins de placement et de rapport.
Examens en vue du diplôme	Examens administrés par le gouvernement de l'Alberta pour évaluer le rendement individuel des élèves de 12 ^e année en Biologie 30, Chimie 30, English Language Arts 30-1, English Language Arts 30-2, Français 30-1, French Language Arts 30-1, Mathématiques 30-1, Mathématiques 30-2, Physique 30, Sciences 30, Études sociales 30-1 et Études sociales 30-2.
Expression de genre	Les différentes manières par lesquelles une personne exprime son genre. Il peut s'agir de sa façon de s'habiller, de ses comportements, notamment de ses comportements sociaux, d'autres facteurs ou encore d'une combinaison de facteurs. L'expression de genre est protégée en vertu de l' <i>Alberta Human Rights Act</i> .
Facteurs de pondération des élèves	Échelle permettant de déterminer le niveau d'aide supplémentaire qu'exige un élève ayant des besoins d'apprentissage particuliers.
Financement de base de l'enseignement	Financement par élève que le gouvernement de l'Alberta fournit pour chaque équivalence temps plein d'un élève.
Financement lié aux unités de crédit d'inscription (UCI)	Terme que le gouvernement de l'Alberta utilise pour calculer le montant du financement de base de l'enseignement au secondaire deuxième cycle. Les UCI sont attribuées lorsque le cours, l'élève et le rendement de l'élève dans un cours répondent à certains critères. Le financement est établi de la façon suivante : les cours à un crédit équivalent à 1 UCI, les cours à trois crédits équivalent à 2,5 UCI et les cours à cinq crédits équivalent à 5 UCI.
Financement par unité de programmation	Subvention (en plus du financement de base de l'enseignement) offerte aux établissements d'éducation préscolaire approuvés et aux autorités scolaires en Alberta pour leur permettre de fournir des services aux enfants âgés de deux ans et demi à six ans qui ont de graves difficultés d'apprentissage.

Fonds des unités de crédit d'inscription adaptés au niveau	À des fins de financement, le gouvernement de l'Alberta répartit les cours du programme Études professionnelles et technologiques (ÉPT) en différents niveaux. Ce système de niveaux reconnaît que la matière étudiée dans certains cours exige un ratio élèves-enseignant inférieur à d'autres. Le gouvernement accorde un financement plus important aux élèves inscrits à des cours de niveau supérieur afin que les autorités scolaires puissent embaucher plus d'enseignants.
Fonds destinés aux congés pour activités professionnelles	Fonds que l'ATA verse à une autorité scolaire pour permettre à un enseignant de s'absenter de la classe pour servir l'ATA en tant qu'élu ou à titre volontaire.
Formation en cours d'emploi	Une ou plusieurs séances qui donnent aux enseignants en exercice l'occasion de mettre à jour leurs connaissances sur des sujets tels qu'un nouveau programme d'études, de nouvelles pratiques pédagogiques ou des innovations technologiques. Contrairement au perfectionnement professionnel, qui met l'accent sur les besoins que les enseignants ont eux-mêmes identifiés, la formation en cours d'emploi est généralement conçue pour aider les enseignants à s'adapter à des changements imposés de l'extérieur.
Harcèlement	Tout acte, comportement ou propos, notamment de nature sexuelle, qui pourrait vraisemblablement offenser ou humilier un employé ou lui causer toute autre blessure ou maladie, physique ou psychologique, y compris tout acte, comportement ou propos réglementaire.
Heures d'instruction	Temps que les enseignants passent à travailler directement avec les élèves pour les aider à maîtriser le contenu des programmes d'études de l'Alberta. Il comprend le temps consacré à enseigner aux élèves et à les évaluer ainsi qu'à la supervision d'activités impliquant une interaction directe entre les élèves et les enseignants.
Identité de genre	Il s'agit de l'expérience intime et personnelle de son genre vécue par chacun, qu'elle corresponde ou non au sexe assigné à la naissance. Une personne peut s'identifier comme étant une femme, un homme, transgenre, bispirituelle, non-binaire, de genre non conforme, intersexuée ou autrement. L'identité de genre est différente de l'orientation sexuelle, ces deux concepts étant protégés en vertu de l'Alberta Human Rights Act.
Immobilisé	Lorsque les prestations de retraite sont acquises, elles sont dites « immobilisées », ce qui signifie que le cotisant ne peut pas retirer de l'argent du régime de retraite sous forme de paiement en espèces.
Insertion dans la profession	Programme de soutien cohérent et complet à l'échelle du système pour les enseignants débutants qui se poursuit pendant deux ou trois ans et qui fait éventuellement partie de la pratique continue de perfectionnement professionnel des enseignants.
Insertion professionnelle des enseignants	Programme systématique visant à soutenir les enseignants et les directions d'école au début de leur carrière. L'insertion peut inclure une cérémonie d'accueil officielle, une orientation sur le lieu de travail, des ateliers et une relation de mentorat avec un collègue d'expérience.
Instruments d'évaluation provinciaux	Le gouvernement de l'Alberta a trois programmes d'évaluation : (1) le programme d'évaluation de l'apprentissage des élèves, (2) le programme des tests de rendement provinciaux et (3) les examens en vue du diplôme. Pour plus d'information, voir les fiches individuelles de chacun de ces programmes.

Intervention précoce	Programmes destinés aux enfants (en particulier de la naissance à l'âge de quatre ans, mais applicables également aux enfants plus âgés) qui ont des besoins d'apprentissage exceptionnels ou qui risquent de ne pas réussir à l'école en raison de facteurs socioéconomiques ou familiaux.
Investissement ESG	Approche de l'investissement qui prend en compte les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) pour mesurer la durabilité et l'incidence éthique de l'investissement.
Leadeur du système	Enseignant désigné dont les fonctions ne sont pas rattachées à une école en particulier.
Leadeur scolaire	Enseignant désigné à titre de direction d'école ou de direction d'école intérimaire, ce qui, en vertu de la définition donnée dans l' <i>Education Act</i> , comprend la direction adjointe ou associée.
Lettre d'autorisation	Lettre accordant à son détenteur la permission du ministère de l'Éducation de l'Alberta d'enseigner en Alberta pendant une période déterminée.
Lignes directrices sur la capacité et l'utilisation de l'espace	Les lignes directrices utilisées par Alberta Education pour vérifier comment l'espace disponible dans un bâtiment scolaire est réellement utilisé à des fins pédagogiques.
Loi sur le droit au travail	Loi ayant pour but d'assurer que personne ne puisse être contraint, en tant que condition d'emploi, à adhérer ou à ne pas adhérer à un syndicat.
Maternelle	Parfois appelé « jardin d'enfants », il s'agit d'un programme éducatif réparti sur des journées complètes destiné aux enfants qui en sont à l'année précédant leur entrée en 1 ^{re} année.
Membre associé	Personne qui s'intéresse à l'éducation, mais qui n'est pas admissible au statut de membre actif de l'ATA. Le statut de membre associé est offert, sur demande et moyennant le paiement d'une cotisation, entre autres aux directions générales, aux enseignants employés par le gouvernement de l'Alberta, aux membres des facultés d'éducation des universités et des collèges publics, aux enseignants des écoles privées, aux enseignants sans emploi, aux enseignants retraités et aux enseignants des écoles à charte.
Mesure des acquis des élèves	Collecte d'informations sur l'apprentissage d'un élève afin de faciliter le processus d'enseignement et d'apprentissage, de diagnostiquer les forces et les faiblesses de l'élève en matière d'apprentissage et de prendre des décisions concernant son cheminement.
Mise à l'essai	Projet pilote mené avec des enseignants en salle de classe et servant à valider un produit ou un instrument tel qu'un programme d'études ou des évaluations.
Modèle collégial collaboratif	Approche de la supervision professionnelle dans laquelle l'enseignant supervisé a son mot à dire sur les méthodes et les processus à utiliser et a accès aux observations et aux documents produits pendant la supervision.
Modèle d'apprentissage	Description des mécanismes mentaux et physiques impliqués dans l'acquisition de nouvelles compétences et connaissances, ainsi que des stratégies recommandées pour faire appel à ces mécanismes afin de faciliter l'apprentissage.
<i>Norme de qualité pour l'enseignement</i>	Arrêté ministériel approuvé par le gouvernement de l'Alberta en 2019 qui décrit les compétences attendues des enseignants.
<i>Norme de qualité pour la direction générale</i>	Arrêté ministériel approuvé par le gouvernement de l'Alberta en 2019 qui décrit les compétences attendues des directions générales.

<i>Norme de qualité pour le leadership scolaire</i>	Arrêté ministériel approuvé par le gouvernement de l'Alberta en 2019 qui décrit les compétences attendues des directions d'école et des leaders d'autorités scolaires.
Normes de pratique professionnelle	Terme désignant la <i>Norme de qualité pour l'enseignement</i> , la <i>Norme de qualité pour le leadership scolaire</i> et la <i>Norme de qualité pour la direction générale</i> .
Orientation sexuelle	L'attraction physique, émotionnelle ou romantique qu'une personne éprouve pour autrui. Une personne peut être hétérosexuelle, lesbienne, gaie, bisexuelle, pansexuelle, asexuelle, allosexuelle ou avoir une autre orientation sexuelle. L'orientation sexuelle est différente de l'identité de genre, ces deux concepts étant protégés en vertu de l' <i>Alberta Human Rights Act</i> .
Outil de planification pour l'éducation inclusive	Série de modèles de documents élaborés par Alberta Education pour aider les enseignants à planifier des programmes et des stratégies pédagogiques pour les élèves ayant des besoins exceptionnels.
Paradonnées	Sous-ensemble de métadonnées qui consiste en des informations sur le processus par lequel des données de sondage ont été recueillies. Les paradonnées peuvent inclure l'heure à laquelle un sondage a été mené, la durée des entretiens, le nombre de fois que chaque personne interrogée a été contactée, la volonté d'une personne interrogée de répondre aux questions et le mode de collecte des informations (téléphone, Internet, courriel, en personne).
Partenariat école-entreprise	Relations à long terme mutuellement bénéfiques entre les écoles et les entreprises devant comporter des avantages à la fois pour l'école et pour l'entreprise.
Perfectionnement professionnel	Le perfectionnement professionnel désigne la large gamme de programmes et d'activités que les enseignants entreprennent pour approfondir leur compréhension de l'enseignement et de l'apprentissage. Le perfectionnement professionnel s'inspire généralement des besoins que les enseignants ont eux-mêmes identifiés.
Personnel non certifié	Les assistants en éducation, les parents bénévoles et les autres membres du personnel non enseignant qui travaillent avec les élèves dans les écoles.
Placement sur la grille salariale	Les salaires des enseignants sont basés sur deux facteurs : (1) le nombre d'années d'expérience en enseignement et (2) le nombre d'années d'études universitaires. Une grille salariale est créée en plaçant le nombre d'années d'études universitaires sur l'axe des x et le nombre d'années d'expérience en enseignement sur l'axe des y .
Plan d'appui	Stratégie écrite qui identifie les exigences d'un élève ayant des besoins d'apprentissage particuliers et qui détaille les démarches pédagogiques et les ressources externes requises pour répondre à ces besoins.
Plans <i>Success in School</i>	Plans d'apprentissage holistiques élaborés conjointement avec « Réussite scolaire des enfants et des jeunes pris en charge ».
Prématernelle	Programme éducatif réparti sur des demi-journées conçu pour les enfants âgés de quatre à cinq ans.
Prêt de service	Arrangement par lequel un enseignant est transféré temporairement à un autre poste chez un employeur différent pour une période définie et dans un but précis. En Alberta, les prêts de service d'enseignants se font généralement auprès d'une université ou du gouvernement de l'Alberta.

<i>Principles for Fair Student Assessment Practices for Education in Canada</i>	Document élaboré en 1993 par des représentants d'un éventail d'organisations canadiennes du secteur de l'éducation en réponse à des exemples de pratiques d'évaluation inacceptables. Ce document décrit des pratiques d'évaluation équitables en contexte éducatif au Canada.
Programme d'amélioration du rendement scolaire en Alberta (PARSA)	Lancé en 1999 et abandonné en 2013, le PARSA était un programme conjoint entre Alberta Education et les partenaires du secteur de l'éducation pour améliorer l'apprentissage scolaire en encourageant les enseignants, les administrateurs, les conseillers scolaires, les parents et la communauté à entreprendre des initiatives innovantes et créatives.
Programme d'éducation alternative	Programme d'enseignement géré par une autorité scolaire publique ou séparée qui met l'accent sur une langue, une culture, une religion ou une matière en particulier, ou qui utilise une philosophie d'enseignement particulière.
Programme d'études	Document juridique énonçant la raison d'être, la philosophie, les fondements, l'organisation, les thèmes et le format de chaque matière enseignée dans les écoles de la maternelle à la 12 ^e année en Alberta.
Programme d'évaluation de l'apprentissage des élèves (EAE)	Programme d'évaluation administré par le gouvernement de l'Alberta pour évaluer le niveau de littératie et de numératie des élèves de 3 ^e année.
Programme de mentorat des enseignants	Arrangement formel dans le cadre duquel un enseignant débutant a l'occasion de travailler étroitement avec un enseignant chevronné et d'apprendre de lui.
Programme de reclassement à un niveau supérieur	Proposés par le College Board, un organisme à but non lucratif qui s'efforce d'accroître l'accès à l'enseignement supérieur, les cours offerts dans le cadre d'un programme de reclassement à un niveau supérieur sont des cours d'introduction aux études collégiales ou universitaires offerts aux élèves du secondaire.
Programme de transition <i>Bridge to Teacher Certification</i> (ÉPT)	Programme par lequel le gouvernement de l'Alberta finance les autorités scolaires pour qu'elles parrainent des compagnons certifiés et d'autres personnes pendant qu'ils suivent un programme de formation à l'enseignement dans un établissement postsecondaire de l'Alberta.
Programme des tests de rendement provinciaux (TDR)	Programme d'évaluation administré par le gouvernement de l'Alberta pour surveiller le niveau de rendement des élèves de la 6 ^e et de la 9 ^e année dans les matières suivantes : English, Français/French Language Arts, Mathématiques, Sciences et Études sociales.
Programmes d'action politique	Parrainés par l'ATA, les programmes d'action politique sont des initiatives destinées à aider les sections locales à établir des rapports étroits avec les députés provinciaux et les représentants élus au niveau municipal.
Rapport du niveau de réussite scolaire	Le Rapport du niveau de réussite scolaire était une initiative du gouvernement de l'Alberta en 2007 qui exigeait que les enseignants de la 1 ^{re} à la 9 ^e année utilisent un nombre entier pour communiquer aux parents le rendement de leurs enfants en arts du langage et en mathématiques. Les enseignants étaient également tenus de transmettre les notes attribuées par voie électronique au gouvernement.
Recherche professionnelle	Approche du perfectionnement professionnel dans le cadre de laquelle les enseignants sont encouragés à s'appuyer sur leurs propres expériences de réussite ou d'échec en classe et, grâce à des discussions avec leurs collègues, à élaborer des stratégies pour améliorer leur pratique de l'enseignement.

Réseau RCSD (<i>Regional Health Service Delivery</i>)	Initiative provinciale d'Alberta Education en partenariat avec Alberta Health, Alberta Children's Services et Alberta Community and Social Services pour assurer la prestation de services de santé à l'échelle locale.
Responsables du service de la pratique	Personnel enseignant d'un établissement de formation à l'enseignement qui aide à planifier et à fournir la composante des stages pédagogiques du programme de formation à l'enseignement de l'établissement.
Ressources	La grande variété de « textes » imprimés et numériques, d'exemples, d'outils, de matériel de manipulation et d'équipement utilisés par les enseignants dans le cadre de leur planification, de leur enseignement, de leur évaluation et de leur perfectionnement professionnel.
Réussite scolaire des enfants et des jeunes pris en charge : cadre du protocole provincial	Initiative commune d'Alberta Education et d'Alberta Children and Youth Services visant à améliorer les résultats scolaires et les taux d'obtention du diplôme d'études secondaires des enfants et des jeunes pris en charge par le gouvernement provincial.
Santé de la population	Santé d'une population telle que mesurée par les indicateurs de l'état de santé. Parmi les facteurs qui influencent la santé de la population, on compte l'environnement social, économique et physique, l'hygiène de vie personnelle, les facultés d'adaptation individuelles, la biologie humaine, le développement au cours de la petite enfance et la disponibilité des services de santé.
Société de gestion collective des droits de reproduction	Agence qui perçoit (1) des recettes auprès d'entreprises, de gouvernements, d'écoles, de bibliothèques et d'autres organismes titulaires d'une licence afin de leur permettre de photocopier des œuvres imprimées et (2) qui distribue ces recettes aux détenteurs des droits d'auteur de ces œuvres, comme les éditeurs et les auteurs. La principale société de gestion collective des droits de reproduction au Canada est Access Copyright, anciennement connue sous le nom de Canadian Copyright Licensing Agency ou CANCOPY.
Stage pédagogique	Composante pratique d'un programme de formation à l'enseignement au cours de laquelle un futur enseignant est affecté à une école et enseigne sous la supervision d'un enseignant titulaire.
Teacher Qualifications Service (TQS)	Service fourni par l'ATA qui évalue les titres de compétences des enseignants à des fins salariales.
Visite de classe	Scénario dans lequel les directions d'école ou les leaders du système se promènent dans les classes et observent les enseignants pendant qu'ils enseignent à leurs élèves.
Visites de classe mutuelles	Occasion de perfectionnement professionnel au cours de laquelle un ou plusieurs enseignants observent un autre enseignant en train d'enseigner en salle de classe. Ces visites, qui ne sont pas évaluatives, sont conçues pour aider les enseignants observateurs à améliorer leurs connaissances et leurs compétences en enseignement.